

La coop Santé d'Aylmer victime de son succès

Josiane Hardy

La coop santé d'Aylmer imposera des frais supplémentaires pour ses membres. La cotisation des 9500 membres passera de 50 \$ à 100 \$ dès le mois de janvier 2010. En raison de sérieuses contraintes financières, la direction estime

qu'elle n'a d'autres choix.

Les sommes rapportées avec cette hausse de frais serviront soit à déménager dans différents locaux ou à rénover les locaux actuels, vieux de 35 ans. Une partie de l'équipement est désuet et l'édifice ne possède pas de rampe d'accès pour les

civilières et les fauteuils roulants. La coop est présentement située dans une ancienne clinique médicale près de l'église Saint-Paul.

Il n'y a également plus de place pour d'autres médecins. « Si on veut recruter, il n'y a pas de

place pour installer les nouveaux médecins. On est présentement neuf médecins à trois dans des petits bureaux. S'il y avait un dixième médecin qui voulait s'ajouter, on serait obligé, ce qui serait l'horreur, de dire non » explique le Dr Alain

mercredi 23 décembre 2009

Millette, de la coop santé.

Le manque d'espace n'est pas le seul problème auquel fait face la coopérative.

Les coûts d'exploitations sont plus élevés que les revenus. L'administration est obligée d'utiliser les cotisations des membres pour éponger un déficit qui est de 100

000\$ par année. Il y aura un tarif familial et les personnes à faibles revenus pourront obtenir de l'aide pour payer la cotisation annuelle.

La Coopérative a été créée il y a six ans pour tenter de freiner l'exode des médecins du secteur. Elle gère un budget de 1,3 millions \$ par année.